

MON ENFANT EST MALADE

Fièvre (température > 38°C), toux, diarrhée, vomissements



LA RÈGLE D'OR : Je ne le mets pas en collectivité

Son état est inquiétant
(comportement inhabituel,
fièvre mal tolérée...)

Il est cas contact à risque*
et son état
n'est pas inquiétant

Il n'est pas cas contact à risque*
et son état
n'est pas inquiétant

Je consulte un
médecin en urgence

En cas de doute, j'appelle le 15
ou je me rends directement
aux urgences pédiatriques

Le plus tôt possible

Je consulte
un médecin

Il prescrit le test Covid
dans tous les cas

Surtout si les symptômes persistent,
s'aggravent et si enfant > 6 ans

Je consulte
un médecin

Si les symptômes
durent moins
de 3 jours et
si enfant < 6 ans

Test antigénique** ou PCR
Tout test antigénique positif nécessite
une PCR avec criblage (pour recherche de variants)

Le médecin
propose un test,
en particulier si pas
de diagnostic évident
et en fonction de
la circulation virale

Le médecin
n'estime
pas le test
nécessaire

Résultat +

Résultat -

L'accueil de mon enfant en collectivité est suspendu le
temps défini par le médecin (10 jours minimum).
Mon enfant peut retourner en collectivité après le 10^e jour
s'il n'est plus malade. (sinon 48h après la disparition de la fièvre).

Test de contrôle et certificat médical non nécessaires.
Une attestation sur l'honneur peut être demandée.



Mon enfant peut retourner en collectivité
dès qu'il n'est plus malade.

Résultat test de contrôle et certificat de non contagion non nécessaires.
Une attestation sur l'honneur peut être demandée.

Ces conseils sont donnés à titre indicatif. Au moindre doute vous devez contacter un médecin ou le centre 15

*Un contact à risque désigne toute personne ayant eu, en l'absence de protection efficace (masque chirurgical ou équivalent norme AFNOR1) un contact à moins de 2 m quel que soit le délai et/ou dans un espace confiné pendant au moins 15 minutes.

**Le test antigénique est rapide (15 min) et fiable chez l'enfant malade dans les 4 premiers jours de la maladie.